

Novembre 2021 - Lettre d'actualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde

--



COVID-19 : renforcement des mesures en Nouvelle-Aquitaine



Pour faire face à une circulation très active du virus en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde, la préfète de région, Fabienne BUCCIO, a annoncé le 26 novembre plusieurs mesures dont le retour du masque dans tous les établissements recevant du public soumis au passe sanitaire et l'accélération de la campagne de vaccination. Les contrôles seront renforcés pour veiller à la bonne application des mesures.

[En savoir plus](#)

--



Sécurité routière et lutte contre l'usage de stupéfiant



En Nouvelle-Aquitaine, la conduite sous stupéfiant est la 3ème cause de mortalité sur la route. On dénombre en 2020, 280 accidents dont 47 morts en Nouvelle-Aquitaine (77 accidents dont 8 morts en Gironde) dans lesquels le facteur stupéfiant était présent pour au moins un conducteur. Pour faire prendre conscience aux consommateurs que les drogues sont incompatibles avec la conduite (baisse de la vigilance, allongement du temps de réaction...) et sanctionner si nécessaire, des contrôles sont régulièrement organisés par les forces de l'ordre.

[Consulter les chiffres liés à la conduite sous emprise de stupéfiants](#)

--



101 nouveaux lauréats du fonds friches en Nouvelle-Aquitaine



À travers le plan France Relance, l'État a mis en place un fonds de 259 millions d'euros consacré au financement du recyclage de friches et de fonciers artificialisés pour des projets d'aménagement urbain de revitalisation des centres-villes et de relocalisation des activités. En Nouvelle-Aquitaine, 101 lauréats ont été sélectionnés lors du second appel à projets pour ce fonds doté de 29,6 millions d'euros. Ils permettront d'accompagner la création de près de 236 915 m² de logements, dont 106 712 m² de logements sociaux, et de dynamiser les territoires de la région.

[En savoir plus](#)

L'avancement du plan régional santé environnement



Du 15 au 19 novembre 2021, l'État (Dreal, Ars) en lien avec le conseil régional a organisé une semaine régionale pour promouvoir le plan régional pour la santé environnement 2017-2021 (PRSE 3) au travers d'exemples concrets d'actions locales. Cette semaine a permis à tous les acteurs concernés de s'informer sur l'avancement du PRSE 3 et d'ouvrir des perspectives pour la construction du futur PRSE 4 qui débutera en 2022.

[Lire le dossier de presse](#) et [visionner la vidéo](#)

--



9 lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels



En Nouvelle-Aquitaine, 9 nouveaux lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires ont été sélectionnés par l'État et le conseil régional dans le cadre du déploiement du plan France Relance, ce qui porte à 135 le nombre total de lauréats en région. Ces 9 projets représentent 2,7 millions d'euros de subventions pour un total de 15,6 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région.

[Consulter la liste des entreprises lauréates](#)

--



Conseil d'orientation des infrastructures



Une délégation du Conseil d'orientation des infrastructures (COI) a été reçue par la préfète de région le 18 novembre dernier à Bordeaux. Cette rencontre a permis au Conseil d'établir un état des lieux des priorités et des attentes en matière de mobilité et infrastructures de transport en Nouvelle-Aquitaine. Le grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), le projet de RER Métropolitain, les stratégies de régénération et de modernisation du réseau ferroviaire de Nouvelle-Aquitaine ont notamment été évoqués.

[Pour en savoir plus](#)

--



COHÉSION SOCIALE

Mobilisation sans précédent de places d'hébergement en Nouvelle-Aquitaine



En Nouvelle-Aquitaine, pour la première fois, le parc total d'hébergement atteint, en 2021, un niveau historique de 6 101 places dont 2 953 places de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et 3 148 places dédiées exclusivement à l'hébergement d'urgence. Cela représente une hausse de 7% par rapport à la situation d'avant la crise sanitaire. L'État, a accordé en 2021, un soutien financier supplémentaire exceptionnel d'un montant de plus de 13 millions d'euros pour la Nouvelle-Aquitaine permettant de consolider le dispositif d'hébergement et de faire face à la campagne hivernale activée depuis le 1er novembre dernier.

[Lire le communiqué de presse](#)

Lancement de la cité éducative de Bordeaux



La cité éducative de Bordeaux est officiellement lancée. Le comité de pilotage réunissant les représentants de la préfecture, de la CAF, de l'éducation nationale et de la ville de Bordeaux, s'est tenu le 17 novembre et a validé le plan d'actions. L'État apportera 1,2 million d'euros sur 3 ans pour soutenir des projets éducatifs inter-quartiers et inter-associatifs sur les secteurs du Grand Parc, Bacalan, les Aubiers et Chartrons-Saint-Louis.

[Pour en savoir plus](#)

Inauguration du centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales



A l'occasion du 25 novembre et de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, a inauguré le centre de prise en charge des auteurs (CPCA) de violences conjugales à Bordeaux avec le centre hospitalier Charles Perrens et l'association groupe SOS solidarité. Ce dispositif allie prise en charge sanitaire et sociale. Il a été développé par le Gouvernement dans le cadre du Grenelle pour prévenir les violences conjugales et leurs récidives.

[Lire le dossier de presse](#)

--



AGRICULTURE

Conseils de bassin viticole Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac



Les conseils de bassins viticoles « Bordeaux-Aquitaine » et « Charentes-Cognac » se sont réunis le 15 novembre dernier à Cognac sous la présidence de la préfète de région, et des deux présidents du comité régional de l'Institut national de l'origine et de la qualité (CRINAO). Les CRINAO et les conseils de bassin ont notamment donné un avis favorable aux demandes de limitation des plantations nouvelles de vigne (AOP, IGP et VSIG) pour 2022.

[Plus d'informations](#)

--



Extension du pass culture aux 15-17 ans en Nouvelle-Aquitaine



Sébastien CAVALIER, président de la SAS pass culture, s'est rendu à Bordeaux le 26 novembre dernier dans les locaux de la DRAC, pour présenter l'extension du dispositif pass culture aux 15-17 ans, qui entrera en vigueur dès janvier 2022 sur l'ensemble du territoire national. Généralisé en mai 2021 aux jeunes de 18 ans, ce pass bénéficie d'ores et déjà à 59 350 jeunes en Nouvelle-Aquitaine.

[En savoir plus](#)

En bref

→ **6 points d'accueil numérique** sont disponibles partout en Gironde pour vous aider à effectuer vos démarches en ligne. Prendre rendez-vous sur [le site internet de la préfecture de la Gironde](#) .

→ **14 décembre 2021** : sixième débat public sur le projet de la plateforme Horizéo à la salle du Pin Galant à Mérignac. [En savoir plus](#) .

→ Avant les élections présidentielles et législatives, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales via [le site internet service public](#)

→ **9 décembre 2021** : journée nationale de la laïcité

--

Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2021 en Gironde